



ECAB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)

ECAB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en sciences économiques et de gestion dans un programme bilingue français-anglais constitue un atout pour la poursuite de vos études et votre carrière.

La Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis à Bruxelles propose un programme de sciences économiques et de gestion bilingue français-anglais. Il permet aux étudiant-es de suivre une partie de leur formation en langue anglaise.

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont deux disciplines centrées sur la dimension économique de la société. Les sciences économiques cherchent à comprendre le fonctionnement de l'économie dans sa globalité. Elles analysent les mécanismes qui organisent les échanges entre les individus, les entreprises, privées ou publiques, l'état, les pays. En particulier, elles étudient le fonctionnement des différents marchés sur lesquels se déroulent ces échanges : marchés financiers, marchés du travail, marchés internationaux... Les sciences de gestion adoptent le point de vue particulier des organisations actives à l'intérieur du système économique, qu'il agisse des entreprises ou des administrations.

Le programme bilingue de bachelier en sciences économiques et de gestion sur le site de Saint-Louis, au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier), vous offre la possibilité de découvrir les deux démarches au sein d'une même filière de formation. C'est donc en toute connaissance de cause, en fonction de vos goûts et compétences que vous vous orienterez vers l'économie ou la gestion au niveau du master.

Votre profil

Le bachelier en sciences économiques et de gestion est fait pour vous si...

- vous êtes intéressé-e dans le monde des entreprises ;
- vous désirez comprendre le fonctionnement de la bourse ;
- vous désirez développer votre esprit critique, vos capacités de d'analyse d'informations économiques ;
- vous recherchez une formation étendue qui vous offre des débouchés multiples ;
- vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Il n'y a pas de sélection à l'entrée des programmes plurilingues.

- Un test de langue écrit est néanmoins organisé en début d'année. Il permet, à titre indicatif, d'évaluer le niveau en langues et de conseiller ou déconseiller la filière bilingue ou trilingue.
- En cas de difficultés persistantes, la possibilité existe de revenir au programme de base, en français, avec des cours de langue.

Votre futur job

La formation en sciences économiques et de gestion se déroule en deux cycles : le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme du master en sciences économiques ou de gestion, les débouchés sont nombreux et variés :

- Nombreuses fonctions de gestion dans les entreprises privées (industrie ou services) : organisation et gestion de la production, gestion financière, marketing, gestion des ressources humaines
- Consultance et bureaux d'études
- Institutions bancaires et financières, nationales et internationales, publiques ou privées
- Fonction de management dans les administrations et entreprises publiques
- Fonction d'analyste ou de conseiller dans l'administration publique, les partis politiques, les cabinets ministériels
- Enseignement et recherche scientifique

Votre programme

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion est constitué d'enseignements qui peuvent être classées en 6 catégories :

1. Economie
2. Gestion
3. Droit
4. Informatique et méthodes quantitatives
5. Sciences humaines et sociales
6. Langues

La part du programme annuel réservée aux enseignements en économie et en gestion est progressivement plus importante.

Dans ce programme bilingue, la faculté ESPB sur le campus Saint-Louis - Bruxelles permet la pratique active de l'anglais, plus précisément 3 unités d'enseignement du cursus par an seront suivies en anglais.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. économiques et de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. écon. et de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

ECAB1BA - Profil enseignement

Compétences et acquis spécifiques des étudiant-e-s issu-e-s de la filière bilingue

- Capacité à suivre un cours, à l'étudier et à en présenter l'examen oral ou écrit en anglais)
 - Connaissance de l'univers culturel, des particularismes et des modes de pensées liés à l'anglais
 - Capacité à mener une recherche dans le domaine des sciences économiques, et à rédiger un travail conséquent de portée universitaire en anglais.
-

o Gestion

o BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	BB [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 
-------------	-------------------------------	--	---

Bloc

annuel

1 2 3

Bloc
annuel
1 2 3

⊗ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇸	Ludo Struyven	NE [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
-------------	------------------------	---------------	-----------------------------	--	--	---

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ EKULB1329	ICT Management 🇺🇸		NE [q1] [52h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ EKULB1328	ICT Management 🇺🇸		EN [q2] [52h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BINGE1311	Analyse et conception des systèmes d'information	Wim Laurier	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BECGE1317	European Economics 🇺🇸	Caroline Buts (supplée Jean-Christophe Defraigne)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BDROI1272	Questions spéciales de droit économique 🇺🇸	Alain Strowel Xavier Wauthy	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BECGE1341	Public policy seminar 🇺🇸	Gilles Grandjean (coord.) Hélène Latzer	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BECGE1314	International Economics	Jean-François Fagnart	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
- EKULB1320 - [Marketing](#)
- BECGE1116 - [Introduction to financial markets](#)

BECGE1330 "[Econométrie](#)" a comme prérequis BECGE1232

- BECGE1232 - [Statistique appliquée](#)

BECGE1340 "[Seminar in Economic History](#)" a comme prérequis BECGE1113 ET BECGE1211 ET BECGE1132

- BECGE1113 - [Economics I](#)
- BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BECGE1132 - [Statistique descriptive et probabilités](#)

BECGE1341 "[Public policy seminar](#)" a comme prérequis BECGE1217 ET BECGE1211

•

○ BECGE1114	Economics II	Dominique Chariot (supplée) Bertrand Hamaide	EN [q2] [45h +22.5h] [6 Crédits]
-------------	--------------	---	---

○ Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée) Alexandre Girard	EN [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
	Introduction to financial markets	Anouk Claes	EN [q2] [30h +15h] [4 Crédits]



ECAB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Économie**

○ BECGE1217	Microeconomics ■	Koen Declercq	EN [q1] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐
○ BECGE1215	Public economics ■	Tom Truys	EN [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1211	Macroéconomie ■	Jean-François Fagnart	EN [q2] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐

o Gestion

○ BECGE1213	Analyse des états financiers ■	Yves De Rongé	EN [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ EKULB1320	Marketing		EN [q1] [52h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BECGE1220	Droit de l'entreprise	Gabriela de Pierpont (supplée Pierre Jadoul) Yannick Ninane Yannick Ninane (supplée Pierre Jadoul)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------	--	-----------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BECGE1232	Statistique appliquée ■	Cédric Heuchenne	FR [q1] [45h +22.5h] [6 Crédits] 🌐
○ BECGE1230	Fondements de l'informatique de gestion	Wim Laurier	FR [q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BECGE1231	Mathématiques pour l'économie et la gestion III ■	Thierry Lavendhomme	FR [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II </p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] </p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II </p> <p><i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>EN [q1+q2] [0h]</p>

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir des unités d'enseignement optionnelles pour 15 crédits dont au moins 5 en langue anglaise.

⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History 🇺🇸	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1233	Théorie des jeux 🇺🇸	Ana Mauleon	ES [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement 🇺🇸	Bertrand Hamaide	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations 🇺🇸	Karine Dejean	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇸	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ EKULB1329	ICT Management 🇺🇸		NL [q1] [52h] [5 Crédits] 🌐
⊗ EKULB1328	ICT Management 🇺🇸		ES [q2] [52h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BINGE1311	Analyse et conception des systèmes d'information	Wim Laurier	ES [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1317	European Economics 🇺🇸	Caroline Buts (supplée Jean- )	

ECAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de

- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (co-diplômé avec l'ICHEC)

Autres formations accessibles

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. Si l'étudiant-e n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il-elle devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômé-es bacheliers UCLouvain, citons :